

# SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Forage pétrolier

## Description de l'établissement

---

Nom : Forage pétrolier  
Adresse(s) : Saint Faust 4  
Commune(s) : LAROIN (64315)  
Activités : Non renseignée  
Description : Non renseignée

## Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 25/03/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP37829910101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : LAROIN (64315)

Description<sup>1</sup> : Anciens sites des puits de production de gaz sur la commune de Laroin exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation des sites des puits Saint-Faust 4 (SFT4Z), 5 (SFT5) et 17 (SFT17D) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 29 juin 2021.

Le puits Saint-Faust 4 a été foré du 19 novembre 1967 au 01 juin 1968 jusqu'à la profondeur de 4 700 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 420 814 m, Y = 6 250 011 m, Zsol = 164,55 m. Le puits SFT4Z a été bouché définitivement le 13 septembre 2013. La tête de puits a été découpée à 3,5 m du sol.

La plate-forme du puits SFT4Z est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400478.

Le puits Saint-Faust 5 a été foré du 15 avril 1969 au 06 septembre 1971 jusqu'à la profondeur de 4 146 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 420 785 m, Y = 6 249 921 m, Zsol = 165,2 m. Le puits SFT5 a été bouché définitivement le 09 janvier 2014. La tête de puits a été découpée à 3,5 m du sol.

La plate-forme du puits SFT5 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400479.

Le puits Saint-Faust 17 a été foré du 23 avril 1989 au 22 novembre 1989 jusqu'à la profondeur de 5 153 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 420 803 m, Y = 6 250 010 m, Zsol = 164,52 m. Le puits SFT17D a été bouché définitivement le 12 juin 2010. La tête de puits a été découpée à 3,5 m du sol.

La plate-forme du puits SFT17D est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400482.

L'emprise des sites SFT4Z, SFT5 et SFT17D s'étend sur 4 ha. Les environs immédiats des sites sont constitués de :

- des activités agricoles du type culture et élevage ;
- d'un bâtiment agricole adjacent au site au nord-est ;
- des hameaux d'habitations dont le plus proche se situe à environ 100 m au nord-est pour le site et une cinquantaine de mètres au sud pour le manifold MC02 ;
- d'autres installations au sud du site, en amont hydraulique.

Un diagnostic environnemental des sites a été réalisé le 25 mars 2014 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- La présence d'hydrocarbures totaux (HCT) dans les sols avec une concentration maximale de 47 000 mg/kg. Les fractions les plus représentées sont les HCT C5-C10 et C10-C40.
- La présence de Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) dans les sols avec une concentration maximale de 11 000 mg/kg dans le bournier 4f.
- La présence d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les sols avec une concentration maximale de 170 mg/kg au droit du sondage PM54.
- La présence d'anomalies en plomb (670 mg/kg), chrome (580 mg/kg), cuivre (140 mg/kg), mercure (3,6 mg/kg) et zinc (2 000 mg/kg).
- L'absence d'impact dans les eaux superficielles et les eaux souterraines.
- La présence d'HCT (maximum : 12 000 mg/kg) et de métaux (cuivre, chrome, plomb et zinc) dans les sédiments des bassins en eaux.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés de juin 2021 à août 2022. Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2021/17 du 16/12/2021).

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux est compatible d'un point de vue sanitaire avec :

- le scénario d'un usage de type agricole (exploitation équestre et prairie).

Sur la base du rapport de fin de travaux remis par l'exploitant le 21/03/2024, complété le 22/04/2024 et la visite des sites réalisée le 15/03/2024, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 30/04/2024.

Lors de la visite de récolement, toutes les installations de surface ont été démantelées. Il n'y a plus de trace visible des anciennes activités réalisées sur le site.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2024/05 du 24/05/2024.

Les documents suivants sont disponibles dans l'onglet « Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) » :

- AP1 MINES
- AP2 MINES
- DADT
- Mémoire de fin de travaux
- Rapport AP1
- Rapport AP2

## Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 25/03/2025

Enjeux et environnement :

Commune(s) : LAROIN (64315)

Description<sup>3</sup> : Anciens sites des puits de production de gaz sur la commune de Laroin exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation des sites des puits Saint-Faust 4 (SFT4Z), 5 (SFT5) et 17 (SFT17D) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 29 juin 2021.

Le puits Saint-Faust 4 a été foré du 19 novembre 1967 au 01 juin 1968 jusqu'à la profondeur de 4 700 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 420 814 m, Y = 6 250 011 m, Zsol = 164,55 m. Le puits SFT4Z a été bouché définitivement le 13 septembre 2013. La tête de puits a été découpée à 3,5 m du sol.

La plate-forme du puits SFT4Z est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400478.

Le puits Saint-Faust 5 a été foré du 15 avril 1969 au 06 septembre 1971 jusqu'à la profondeur de 4 146 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 420 785 m, Y = 6 249 921 m, Zsol = 165,2 m. Le puits SFT5 a été bouché définitivement le 09 janvier 2014. La tête de puits a été découpée à 3,5 m du sol.

La plate-forme du puits SFT5 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400479.

Le puits Saint-Faust 17 a été foré du 23 avril 1989 au 22 novembre 1989 jusqu'à la profondeur de 5 153 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 420 803 m, Y = 6 250 010 m, Zsol = 164,52 m. Le puits SFT17D a été bouché définitivement le 12 juin 2010. La tête de puits a été découpée à 3,5 m du sol.

La plate-forme du puits SFT17D est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400482.

L'emprise des sites SFT4Z, SFT5 et SFT17D s'étend sur 4 ha. Les environs immédiats des sites sont constitués de :

- des activités agricoles du type culture et élevage ;
- d'un bâtiment agricole adjacent au site au nord-est ;
- des hameaux d'habitations dont le plus proche se situe à environ 100 m au nord est pour le site et une cinquantaine de mètres au sud pour le manifold MC02 ;
- d'autres installations au sud du site, en amont hydraulique.

Un diagnostic environnemental des sites a été réalisé le 25 mars 2014 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- La présence d'hydrocarbures totaux (HCT) dans les sols avec une concentration maximale de 47 000 mg/kg. Les fractions les plus représentées sont les HCT C5-C10 et C10-C40.
- La présence de Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) dans les sols avec une concentration maximale de 11 000 mg/kg dans le bournier 4f.

- La présence d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les sols avec une concentration maximale de 170 mg/kg au droit du sondage PM54.
- La présence d'anomalies en plomb (670 mg/kg), chrome (580 mg/kg), cuivre (140 mg/kg), mercure (3,6 mg/kg) et zinc (2 000 mg/kg).
- L'absence d'impact dans les eaux superficielles et les eaux souterraines.
- La présence d'HCT (maximum : 12 000 mg/kg) et de métaux (cuivre, chrome, plomb et zinc) dans les sédiments des bassins en eaux.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés de juin 2021 à août 2022. Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2021/17 du 16/12/2021).

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux est compatible d'un point de vue sanitaire avec :

- le scénario d'un usage de type agricole (exploitation équestre et prairie).

Sur la base du rapport de fin de travaux remis par l'exploitant le 21/03/2024, complété le 22/04/2024 et la visite des sites réalisée le 15/03/2024, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 30/04/2024.

Lors de la visite de récolement, toutes les installations de surface ont été démantelées. Il n'y a plus de trace visible des anciennes activités réalisées sur le site.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2024/05 du 24/05/2024.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : AP1\_MINES-2021-17\_20211216\_SFT4Z\_5\_17D

AP2\_MINES-2024-05\_20240524\_SFT4Z\_5\_17D

DADT\_20210520\_SFT4Z\_5\_17D

Memoire\_Fin\_Travaux\_20240221\_SFT4Z\_5\_17D

Rapport\_AP1\_20211206\_SFT4Z\_5\_17D

Rapport\_AP2\_20240430\_SFT4Z\_5\_17D

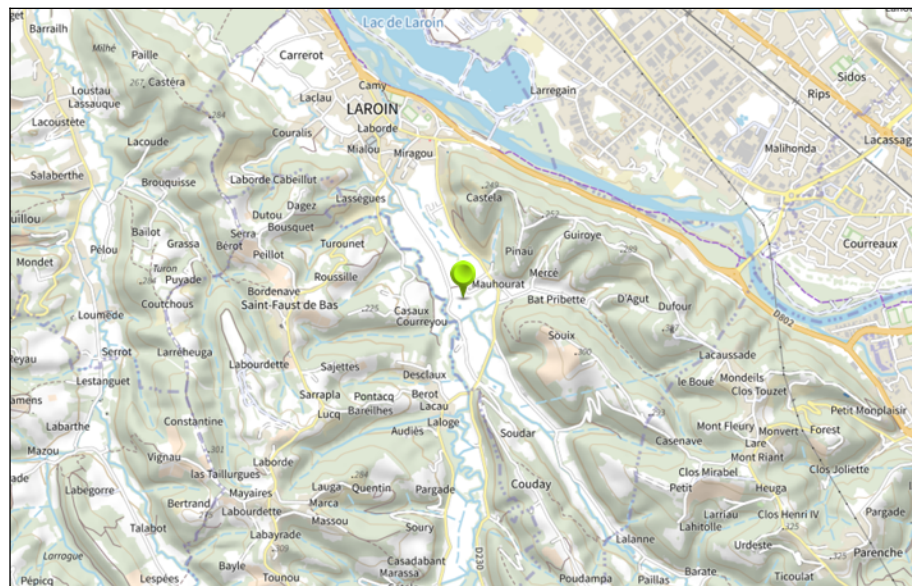
Rapport\_Recevabilite\_20210726\_SFT4Z\_5\_17D

## Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

| Commune | Feuille | Section | Numéro | Code dép. |
|---------|---------|---------|--------|-----------|
| LAROIN  |         | AK      | 75     |           |
| LAROIN  |         | AK      | 78     |           |
| LAROIN  |         | AK      | 79     |           |
| LAROIN  |         | AK      | 80     |           |
| LAROIN  |         | AK      | 81     |           |
| LAROIN  |         | AK      | 82     |           |
| LAROIN  |         | AK      | 83     |           |
| LAROIN  |         | AK      | 84     |           |
| LAROIN  |         | AK      | 85     |           |
| LAROIN  |         | AK      | 279    |           |
| LAROIN  |         | AK      | 283    |           |
| LAROIN  |         | AK      | 285    |           |
| LAROIN  |         | AK      | 286    |           |
| LAROIN  |         | AK      | 287    |           |

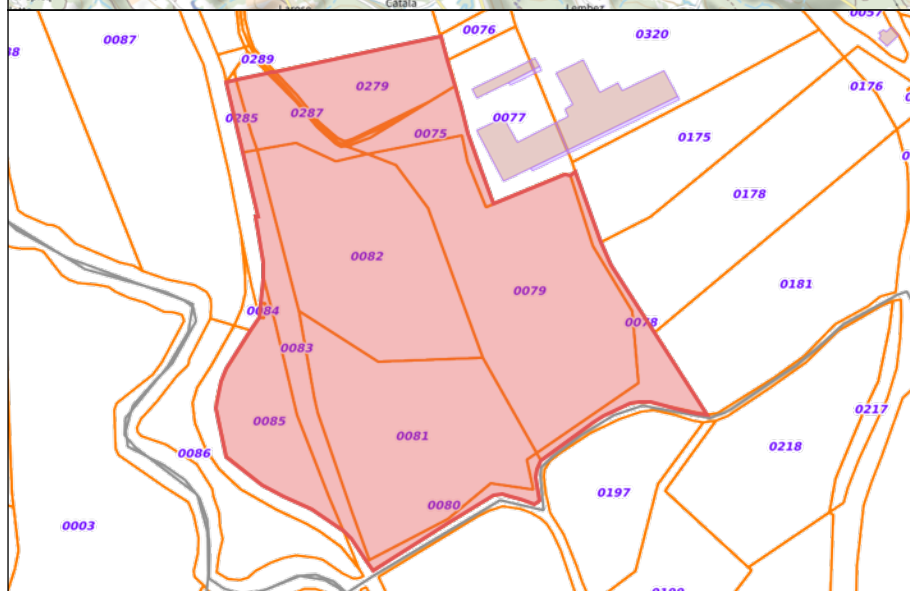
## Plans cartographiques :



 Emplacement classification

Fond de carte SCAN IGN®

Classification :  
SSP37829910101



 Emprise classification

Fond de carte Parcellaire  
Express (PCI) IGN®

Classification :  
SSP37829910101

Coordonnées du centroide  
RGF93 / Lambert-93  
(EPSG:2154) :

Long. : 420851.25283045723, Lat. : 6249958.239087842

Superficie estimée :

41082 m<sup>2</sup>

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géoportail lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.